

## **Élection des représentants du personnel au Conseil d'administration du CNRS**

Mandature 2017 - 2021

**V**ous êtes appelés à voter pour élire vos représentants au CA du CNRS.

Cette instance analyse et fixe, après avis du Conseil scientifique, les grandes orientations de la politique de l'établissement en relation avec les besoins culturels, économiques et sociaux de l'ensemble de la nation et délibère sur le budget de l'organisme.

Le CA est composé de 22 membres, dont 6 représentants du personnel - 3 chercheurs et 3 ingénieurs/techniciens - élus pour une durée de 4 ans.

*« Redonner du sens à la valeur travail, c'est d'abord redonner la possibilité aux salariés de pouvoir bien le faire » François Chèreque - Secrétaire général de la CFDT (2002-2012)*

**Les prochaines années seront décisives pour le CNRS avec un budget qu'il faut toujours défendre avec pugnacité à la fois sur le financement des laboratoires mais aussi sur la masse salariale. Nous agissons pour que le CNRS :**

- soit confirmé dans la réalisation de ses missions de recherche, de production de savoir et pour mettre ce savoir au service de la société ;
- réaffirme l'indépendance de sa politique scientifique face à la multiplication des structures extérieures avec leur cortège d'appels à projets concurrentiels et à court-terme ;
- prenne les mesures pour enrayer la détérioration des conditions de travail et de vie au travail des personnels de la recherche : techniciens, ingénieurs et chercheurs, statutaires et contractuels bousculés d'un projet à l'autre subissant parfois les mutualisations et les restructurations mal accompagnées.

**Pour défendre un CNRS respecté, seul organisme national de recherche pluridisciplinaire,** les candidats Sgen-CFDT au Conseil d'administration sont déterminés à

- **Revendiquer un financement correct permettant au CNRS de mener à bien toutes ses missions ;**
- Défendre l'**indépendance** et la liberté scientifiques de la recherche et des chercheurs pour que le CNRS développe des recherches innovantes ;
- Protester contre la multiplication des structures (COMUE, IDEX, LABEX, SATT, ANR, ...régions, commission européenne, ...) qui nuisent à l'efficacité globale de la recherche ;
- Lutter contre toutes les procédures administratives hétérogènes qui entravent le fonctionnement des laboratoires et découragent les agents (ZRR, processus de recrutement, gestion des contrats, ...) ;
- Agir pour que le CNRS soit le **partenaire** privilégié des Universités et des autres organismes en soutenant l'activité des laboratoires mixtes. Le CNRS doit aussi confirmer son rôle majeur d'opérateur des Très Grands Instruments de Recherche ;
- Encourager la mise en œuvre et la reconnaissance des **recherches interdisciplinaires ;**
- Revendiquer davantage de **démocratie** et de **collégialité** dans la définition des orientations politiques du CNRS.

## **Pour les personnels, les candidats Sgen-CFDT au Conseil d'administration s'engagent à**

- Revendiquer la création d'emplois scientifiques statutaires, la résorption de la précarité, l'amélioration des carrières et les conditions de travail individuelles et collectives ;
- Exiger la mise en place de **véritables instances consultatives** à tous les niveaux de responsabilité du CNRS (laboratoires, instituts, directions ou délégations régionales) ;
- Promouvoir le **doctorat** afin qu'il soit reconnu dans la fonction publique, dans l'industrie et les entreprises ;
- Réclamer un rééquilibrage entre le financement pérenne des laboratoires et le financement sur projet afin de favoriser la stabilité des collectifs de travail ;
- Promouvoir **l'égalité** entre les femmes et les hommes et la reconnaissance du handicap.

**Le Sgen-CFDT Recherche EPST** a fait le choix de rassembler toutes les catégories de personnel : ingénieurs, techniciens et chercheurs. Il s'appuie sur les collègues présents sur le terrain, pour alimenter une réflexion issue du travail au quotidien dans les unités et les services. Il évite ainsi les démarches corporatistes. Il prend en compte le contexte global de l'enseignement et de la recherche pour l'élaboration de ses positions en concertation avec les représentants des personnels universitaires et des EPST (INSERM, INRIA,...). **Il est soutenu par les forces syndicales d'une fédération Sgen-CFDT et d'une Confédération la CFDT.**

Ne craignant pas les réformes, il est **prêt à négocier et condamne toute attitude de refus systématique**. Le Sgen-CFDT Recherche EPST est un syndicat capable de s'opposer comme de proposer. C'est une de ses forces, c'est ainsi qu'il peut être écouté.

## **Le Sgen-CFDT tient ses engagements**

- Pour un meilleur **financement des organismes de la recherche**, défendu auprès des ministères et dans toutes les instances de concertation. Le Sgen-CFDT a été très mobilisé contre le prélèvement 2016 de 50 M€ et pour un rééquilibrage du financement des organismes de recherche ;
- Pour la **création d'emplois** permanents et la résorption de la précarité en maintenant une forte pression pour l'ouverture d'un plus grand nombre de postes « Sauvadet » ;
- Au travers des **CHSCT** pour l'amélioration des conditions de travail ainsi que la prise en compte des risques spécifiques tels que TMS et RPS et pour que le CNRS mette en œuvre des actions de prévention. Le Sgen-CFDT revendique toujours la mise en œuvre du télétravail ;
- Pour la **revalorisation des carrières des personnels (signature du protocole PPCR)**, le Sgen-CFDT a obtenu des avancées pour tous les personnels : transfert d'une partie des primes en points d'indice, grilles indiciaires plus favorables, augmentation des taux d'avancement pour les changements de grade et de corps, création de la hors-classe pour les chargés de recherche. Il continuera à porter la reconnaissance des spécificités de nos métiers mais aussi un alignement des carrières des chercheurs avec les carrières de l'enseignement supérieur ;
- Dans la **négociation du RIFSEEP (dans les ministères et les organismes de recherche)** pour une politique indemnitaire claire et transparente pour les ingénieurs et techniciens. Si l'enveloppe indemnitaire au CNRS a été augmentée, la convergence avec le régime de nos collègues universitaires n'est toujours pas acquise. Le Sgen-CFDT sera très vigilant lors de la mise en œuvre du RIFSEEP et continuera à revendiquer cette convergence ;
- Dans la revendication déterminée d'un régime indemnitaire réactualisé des chercheurs, à la hauteur de leur investissement professionnel ;
- **Dans l'évaluation collégiale et par les pairs des chercheurs et des structures de recherche.**

## **LISTE DES CANDIDATS Sgen-CFDT**

### **Chercheurs**

**Claudia ZLOTEA – CR**

**Jean-Louis LABARRIERE – DR**

**Maria GUERRA – DR**

### **Ingénieurs / Techniciens**

**Yannick BOURLÈS – IR**

**Gwénaëlle LO BUE – Tech**

**Patrick FIGON – IR**